



## PREFET DE LA CHARENTE

*Sous-Préfecture de Cognac*

### INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT (ICPE)

#### **AVIS D'OUVERTURE D'ENQUETE PUBLIQUE** **Commune de SAINT-MEME LES CARRIERES**

Par arrêté préfectoral du 6 novembre 2017, une enquête publique est ouverte du jeudi 30 novembre 2017 au vendredi 12 janvier 2018 inclus, d'une durée de 44 jours, portant sur la demande présentée par la SAS CARRIERES AUDOIN ET FILS dont le siège social est « les Galimens » 16120 GRAVES SAINT AMANT, en vue d'être autorisée à exploiter une carrière de sables et de graviers au lieu-dit la Plante des Meuniers sur la commune de SAINT-MEME LES CARRIERES.

Toute personne pourra demander des informations à M. Vincent AUDOIN, président de la SAS CARRIERES AUDOIN ET FILS (Tél 05 45 97 05 11).

Cette activité relève du régime de l'autorisation suivant la rubrique n° 2510 de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement.

Le dossier complet, constitué conformément aux dispositions réglementaires, comporte notamment l'étude d'impact et l'avis de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement (AE) sur cette étude d'impact.

Le public pourra prendre connaissance des pièces du dossier pendant toute la durée de l'enquête, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie de SAINT MEME LES CARRIERES (siège de l'enquête).

Il pourra formuler ses observations et propositions sur le registre à feuillets non mobiles ouverts à cet effet à la mairie de SAINT MEME LES CARRIERES ou adresser toute correspondance à l'attention du commissaire enquêteur à la mairie de SAINT MEME LES CARRIERES ou bien par courriel à l'adresse suivante [pref-observations-ep-st-memelescarrieres@charente.gouv.fr](mailto:pref-observations-ep-st-memelescarrieres@charente.gouv.fr)

M. Patrice LAMANT (chargé de missions à la mairie de Confolens), désigné en qualité de commissaire enquêteur par le Tribunal administratif de POITIERS, assurera des permanences à la mairie de SAINT MEME LES CARRIERES les :

- jeudi 30 novembre 2017 de 9h00 à 12h00
- jeudi 7 décembre 2017 de 14h00 à 17h00
- samedi 16 décembre 2017 de 9h00 à 12h00
- jeudi 21 décembre 2017 de 9h00 à 12h00
- vendredi 12 janvier 2018 de 14h00 à 17h00

Adresse postale : Sous-préfecture 362 rue Jean Taransaud – CS 90259 – 16112 COGNAC CEDEX

Tél 05 45 82 00 60 - fax 05 45 82 27 15

Horaires d'ouverture : lundi mardi jeudi et vendredi 8h30-12h00 13h15-15h45 mercredi 8h30-12h00 – site Internet : [www.charente.gouv.fr](http://www.charente.gouv.fr)

Après l'enquête publique, toute personne pourra prendre connaissance à la Sous-Préfecture de Cognac, à la préfecture de la Charente (Bureau de l'Environnement) et à la mairie de SAINT MEME LES CARRIERES, du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur tenus à la disposition du public pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

La décision d'autorisation assortie du respect des prescriptions ou de rejet sera prise par arrêté du Préfet de la Charente.

Le dossier soumis à enquête ainsi que les documents relatifs à l'enquête seront publiés sur le site internet de la Préfecture : [www.charente.gouv.fr](http://www.charente.gouv.fr) (rubrique Politiques Publiques – Environnement – Chasse - DUP ICPE IOTA/).

Un accès au dossier d'enquête publique est également possible sur un poste informatique mis à la disposition du public dans les halls d'accueil de la préfecture de la Charente et de la sous-préfecture de Cognac, aux heures habituelles d'ouverture du public.

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de l'autorité compétente pour ouvrir et organiser l'enquête, dès l'ouverture de l'enquête publique.

COGNAC, le 6 novembre 2017

P/ LE PREFET et par délégation  
Le Sous-Prefet



Jean-Yves LE MERRER